

## Les Cahiers des dix



# Hydrographes du Roi et cours d'hydrographie au collège de Québec, 1671-1759

Louis-Philippe Audet, M.S.R.C.

Number 35, 1970

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1025268ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1025268ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Audet, L.-P. (1970). Hydrographes du Roi et cours d'hydrographie au collège de Québec, 1671-1759. *Les Cahiers des dix*, (35), 13–37.  
<https://doi.org/10.7202/1025268ar>

## Hydrographes du Roi et cours d'hydrographie au collège de Québec, 1671-1759

par LOUIS-PHILIPPE AUDET, M.S.R.C.

L'enseignement des mathématiques était en grande faveur dans les collèges dirigés par les Jésuites au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles : on y consacrait même, en France, toute la troisième année de philosophie. Cependant, à Québec, ce cours ne durait que deux ans, mais on y fit, durant le régime français, en plus de l'enseignement régulier, des classes de mathématiques avancées et d'*hydrographie* que l'on peut considérer comme une ébauche d'enseignement supérieur.

Mais qu'est-ce donc que *l'hydrographie* ? Le Robert définit cette discipline : « La topographie maritime qui a pour objet de lever le plan du fond des mers et des fleuves et de déterminer les diverses profondeurs de l'eau, la force des courants et des marées, dans le but d'établir des cartes marines. »<sup>1</sup> D'autre part, les professeurs du XVII<sup>e</sup> siècle soulignent que *l'hydrographie* ou science des eaux était considérée généralement d'un point de vue ni physique, ni médical, ni chimique, mais en « géographe pour en décrire la position sur le globe terrestre et en navigateur pour en expliquer l'usage par rapport au plus beau des arts qu'est sans contredit la navigation. »<sup>2</sup>

Comment expliquer cet enseignement au Collège de Québec durant le régime français ? Quel était le programme de cet enseignement ? Quels furent les professeurs d'hydrographie ou les hydrographes du Roi en Nouvelle-France aux XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup>

1. Paul Robert, *Dictionnaire de la langue française*, au mot HYDROGRAPHIE.

2. P. André, *Traité de la Mer* cité par le P. Camille de Rochemonteix, *Un Collège des Jésuites au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, Le Collège Henri IV de La Flèche*, Le Mans, 1889, 4 vol. IV : 110 et 113.

siècles? Voilà trois questions auxquelles nous voudrions répondre dans cette étude.

### 1. Pourquoi un cours d'hydrographie à Québec?

Dès la première moitié du XVIIe siècle, plusieurs collèges jésuites de France avaient professé des cours d'*hydrographie*, cette « soeur germaine de la géographie ». Une école de pilotage fut inaugurée à Dieppe, en 1663, par un certain abbé Guillaume Denys, ancien élève des Oratoriens de cette ville. Cet établissement fut remarqué par Colbert qui s'employait alors à réorganiser la marine française. Il pressa donc M. de Seignelay et ses collaborateurs de créer des cours d'hydrographie à Toulon et dans tous les ports. Pourquoi ne fit-il pas appel aux Jésuites qui étaient déjà responsables de plusieurs initiatives dans ce domaine? C'est qu'il n'était pas très porté vers les bons Pères. Ecrivant à l'intendant Arnoul, il rejetait les offres de services que les Jésuites de la province de Lyon lui avaient fait parvenir :

« Vous ne sauriez mieux faire que de faire établir l'école d'hydrographie à Marseille... mais je n'estime pas qu'un religieux, astreint à l'obéissance qu'il doit à ses supérieurs et qui d'ailleurs n'a jamais été à la mer, puisse la bien enseigner publiquement, et je pense que cette école doit être tenue par un séculier. Néanmoins je m'en remets absolument à vous. »<sup>3</sup>

Cette règle souffre cependant des exceptions, puisqu'on relève, en 1682, un certain M. Coubard, professeur séculier de l'Ecole d'hydrographie de Brest qui n'avait point voyagé sur mer et qui ignorait encore « le moyen de faire une bonne estime. »<sup>4</sup> Mais l'intérêt du royaume incita Colbert à modifier son attitude: il consentit alors à recourir au service de mathématiciens jésuites pour l'organisation du cours d'hydrographie.

En effet, les compétences ne manquaient pas dans ce domaine: en 1669, le P. Bonfa est nommé *mathématicien royal* à Marseille, après avoir publié plusieurs cartes. En 1671, le Roi enjoint aux Jésuites de Nantes « de faire des prières et d'enseigner l'*hydrogra-*

3. Cité par François de Dainville dans *La Géographie des Humanistes*, Paris, Beauchesne, 1940 : 434-5.

4. P. Levot, *Les Ecoles d'hydrographie de la Marine*, Rev. mar. et col. 1875, T. XLIV : 166.

phie ». <sup>5</sup> On verra plus loin que, dès cette année 1671, l'intendant Talon demandera aux Jésuites de Québec de faire donner à leur Collège, un cours d'hydrographie dont se chargera Martin Boutet de Saint-Martin.

Cette vogue d'une science si importante à cette époque ne fit que s'accroître avec les années et les besoins du royaume. Le 1er mars 1674, les notables de Rennes et les Jésuites font un accord pour que ces derniers y enseignent, en langue française, à leur collège de cette ville, *les mathématiques, la géographie et la science de la marine*. Le cours fut ouvert à Pâques 1674. Les Jésuites de Toulon, vers le même temps, donnent des leçons de mathématiques aux *gardes de la marine*.

Une ordonnance royale de 1681 stipula que les professeurs d'hydrographie, *désormais brevetés*, jouiraient des mêmes honneurs, émoluments, prérogatives, prééminence, habillements et autres avantages des professeurs de droit et que leurs écoles fortifiées par des règlements, soutenues par des inspections officielles auraient *tous les caractères d'une institution*. <sup>6</sup> Grâce à cette décision, les Jésuites furent pourvus de *chaires royales*... M. de Seignelay, alors responsable du ministère de la Marine, passa un accord avec les provinciaux de France et de Lyon, en chargeant la Compagnie de Jésus de l'Aumônerie des *séminaires de la marine* à Toulon, à Brest et à Rouen. Il ne s'agissait pas là de fonctions spirituelles seulement, car les Pères devaient *enseigner à la jeunesse ce qui peut lui être utile pour la connaissance de la marine*. Et le Père François d'Aix de la Chaise, tout en faisant part à son Général de la satisfaction du Roi, soulignait que Sa Majesté désirait :

« qu'outre les directions du Séminaire, il y ait de nos Pères qui enseignent la théologie et les mathématiques et surtout celles qui regardent la navigation et la marine. » <sup>7</sup>

Les Jésuites acceptèrent donc, à partir de 1686, de pourvoir ces séminaires d'un professeur d'hydrographie. En 1690, des chaires royales de mathématiques et d'hydrographie sont confiées aux Jé-

5. François de Dainville, *op. cit.*, : 435.

6. *Ibid.*, : 435-6.

7. Lettre du 29 décembre 1684.

suites des collèges de Toulouse et de Cahors, puis bientôt à La Rochelle, au collège d'Eu, à celui de Caen, à Paris et probablement à Bordeaux.

Les plus importantes chaires de mathématiques et d'hydrographie étaient situées, il va sans dire, dans les ports de l'Atlantique et de la Méditerranée; mais on en voit se fonder également à Toulouse, à Cahors et à Rennes, ainsi qu'on l'a signalé plus haut. On s'aperçut cependant que les succès de ces cours dépendaient pour beaucoup de l'ambiance maritime: aussi le cours de Rennes, par exemple, fut complètement déserté malgré les talents du professeur le P. Philippe Descartes (neveu du philosophe).

Règle générale, la chaire d'hydrographie était réunie à un collège; mais il arriva parfois qu'elle fut jointe au *séminaire de la marine*; enfin, en quelques cas, comme à Nantes, par exemple, elle n'était attachée ni à l'un, ni à l'autre: il en résulta un conflit avec les Oratoriens qui dirigeaient un collège en cette ville et qui estimèrent que le programme du Jésuite, maître d'hydrographie, entreprenait sur leur domaine. Grâce à l'influence du P. de la Chaise, le Roi trancha la question, le 30 avril 1689 en déclarant les Jésuites

« exclusivement et légalement titulaires de la classe d'hydrographie et de mathématiques, créée à Nantes en vue de former des pilotes et de perfectionner la navigation, avantageuse pour le commerce maritime de Bretagne. »<sup>8</sup>

Dans cette optique, on ne sera donc pas surpris de voir le Collège de Québec inscrire à son programme l'enseignement de l'hydrographie.

## 2.—Le programme d'hydrographie

En quoi consistait le programme d'hydrographie ou le cours en cette matière, dispensé dans les collèges jésuites, soit par un Père particulièrement qualifié pour cette tâche, soit par un laïque? Ce programme comportait l'enseignement de l'arithmétique, de la géométrie, qui apprenait à travailler avec la règle et le compas, de l'astronomie, de la géographie et de l'hydrographie.

8. A. Bachelier, *Essai sur l'Oratoire à Nantes au XVIIe et au XVIIIe siècles*, Paris Nizet, 1934: 75-77. Voir aussi P. Lallemand, *Histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France*: 60-1. Cité par Dainville, *op. cit.*: 439.

Ces cours étaient professés en français. Les exercices pratiques occupaient une place importante; on y apprenait l'usage des instruments astronomiques essentiels, l'interprétation des cartes, l'art de les dresser afin de savoir « lever celles des terres découvertes. » Le Règlement de 1681, mentionné plus haut, exigeait que les salles de classe fussent pourvues de cartes, globes, sphères, boussoles, arbalètes et astrolabes et tous autres instruments et livres nécessaires aux gens de mer.

Quels étaient les manuels considérés comme classiques pour cet enseignement? Un certain Vivien, capitaine des galères, en donne une liste en 1681 : ce sont

a) *L'Hydrographie* du Père G. Fournier, « ouvrage difficile à assimiler et qui fait peur aux plus attachez à l'étude; »<sup>9</sup>

b) *La Géographiae et hypographiae reformantae libri XII* (1661) du Père Riccioli, « l'un des plus grands mathématiciens de son temps », écrit-on à son sujet. Hélas ! cet ouvrage, écrit en latin le rend à peu près inutile aux gens de mer ;

c) *Le Miroir ou flambeau de la mer*, ouvrage traduit du flamand en français par un certain Juonet, marchand de La Rochelle est fort utile par les cartes qu'il contient. Quant à ce qui regarde l'art de la navigation, on en dit qu'il est à peu près inintelligible et d'un prix trop élevé pour le commun des pilotes. En outre, il semble que la traduction en soit mauvaise et démontre que celui qui l'a faite n'est ni pilote, ni mathématicien et qu'il ne connaît bien ni le français, ni le flamand;

d) *L'Arcano del mare* utilisé surtout par les curieux.

Voilà donc les quatre manuels de base à l'usage des professeurs d'hydrographie vers 1681 : deux sont l'oeuvre de Jésuites et le seul livre écrit par un Français est celui du P. Fournier.

Mais cette bibliographie est incomplète : il faut ajouter *L'Art de naviguer démontré par les principes* (1677) et dû au Père Milliet de Chales, professeur royal d'hydrographie et qui l'avait composé

9. François de Dainville, *La Géographie des Humanistes*, Paris, Beauchesne, 1940 : 440.

pour son cours, d'abord en latin, puis traduit en français. « Cet ouvrage passa pour un chef d'oeuvre de précision et de clarté », lit-on dans le *Journal des Sçavants* (juin 1678 : 245). L'auteur y reprenait avec concision, en les rajeunissant, les sujets traités par le P. Fournier dans son *Hydrographie*. Enfin, le P. Hoste, professeur à Toulon et qui voyagea une douzaine d'année avec MM. d'Estrées, de Tourville et de Mortemart, publia, en 1692, un *Recueil des traités de mathématiques qui peuvent être nécessaires à un gentilhomme pour servir par mer et par terre*. Cinq années plus tard, en 1697, paraît son grand ouvrage sur *L'Art des armées navales* que l'on songea même à adopter comme livre classique pour les gardes de la marine. Ces connaissances théoriques permettaient au marin familiarisé avec les instruments de la mer de se servir des cartes marines, des tables solaires et surtout de déterminer sa longitude. On sait que cette dernière question fut l'un des problèmes les plus importants des gens de mer dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Toute cette activité scientifique exerça une profonde influence sur les progrès de la géographie. Le P. François de Dainville, dans sa magistrale étude sur *La Géographie des Humanistes* (Paris, Beauchesne, 1940) écrit justement :

« Maîtres, les Jésuites hydrographes la firent pénétrer parmi les gens de mer, officiers et pilotes, et préparèrent des esprits à même de l'enrichir. Savants, car plusieurs joignaient aux qualités du professeur, celles qui font le savant, ils ont patiemment accumulé les observations indispensables à l'établissement des bases scientifiques de la géographie.<sup>10</sup> Parmi les tâches auxquelles tous, hydrographes et mathématiciens, apportèrent un actif concours, il n'en était pas de plus capitale que le problème des longitudes; de sa solution dépendait tout le reste. »<sup>11</sup>

10. L'ordonnance de 1681 enjoignait aux pilotes de remettre à l'Amirauté copie de leur journal de route, et prescrivait aux professeurs d'hydrographie de les examiner avec grand soin. Du point de vue géographique, ces journaux portaient les latitudes et longitudes de départ et d'arrivée, la qualité des vents, les distances estimées et corrigées, accidentellement la prise de quelque immense poisson, la découverte d'une roche, d'un courant, la profondeur de l'eau; des remarques sur les marées et la variation de l'aimant. Y. Valois, s.j. *La science et pratique du Pilotage*, Bordeaux, 1735 : 222-3. Cité par F. de Dainville, *op. cit.*, : 445 (note).

11. François de Dainville, *op. cit.*, : 445.

Il a été plusieurs fois question jusqu'ici de *géographie* et des relations de cette science avec l'hydrographie. Le P. Camille de Rochemonteix déclarera tout simplement : « L'hydrographie faisait partie de la géographie et au Canada, pays de lacs et de rivières, cette étude avait un intérêt spécial, une application immédiate. »<sup>12</sup> En effet, l'hydrographie ne constitue qu'une partie de la *géographie* ou même de la *cosmographie*, si l'on entend par ce mot la description de la surface du globe.

Il faut lire l'étude très dense faite par le P. François de Dainville — nous nous excusons d'insister — sur la place de plus en plus considérable que va prendre la géographie dans l'humanisme des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Deux causes principales ont favorisé cet essor de la géographie : le climat de l'*humanisme* qui régnait dans les Collèges des Jésuites et l'utilité de cette science pour aider au succès des missions. C'est en jetant sur les plages du monde les Pères de la Compagnie que la ferveur du sentiment chrétien apporta à la géographie une aide inespérée :

« Elle leur dut la connaissance d'immenses continents dont les navigateurs n'avaient exploré que les marges. Les enquêtes précises, qu'ils adressaient à leurs supérieurs pour éclairer leurs décisions, bientôt répandues par la presse, découvrirent à l'Europe les traits des terres nouvelles, leurs climats et leurs genres de vie. »<sup>13</sup>

D'autre part, les cours de topographie et d'hydrographie que l'on dispensait avec la physique, donnaient aux futurs capitaines des armées ou des vaisseaux du roi, les notions indispensables pour lever une carte ou déterminer la longitude. Les maîtres d'hydrographie, en particulier, manifestèrent une curiosité féconde à l'égard du milieu régional.

La Nouvelle-France, dans cette optique, restait un pays neuf à découvrir, à explorer et dont il fallait dresser la carte. Elle était aussi un pays qui avait grand besoin de pilotes et de capitaines de vaisseaux capables de conduire des expéditions fructueuses sur les grandes voies d'eau qui sillonnaient le continent américain. Les cours d'arpentage et d'hydrographie étaient donc tout indiqués.

12. Camille de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1895-8, I : 210.

13. François de Dainville, *op. cit.*, : 497.



### 3.—*Les professeurs d'hydrographie et d'arpentage en Nouvelle-France*

Le premier professeur d'hydrographie et d'arpentage, à Québec, fut peut-être *Jean BOURDON* (1601-1668), ingénieur arpenteur, cartographe, explorateur qui arriva en Nouvelle-France le 8 août 1634 en compagnie d'un ami, l'abbé Jean Le Sueur. Auguste Gosselin affirme qu'il donna des leçons d'hydrographie à Québec avant sa nomination comme procureur général du Canada, en 1663. Au Jour de l'An 1646, les Jésuites lui donnaient pour « *estraines une lunette de Galilée où il y avait une boussole.* »<sup>14</sup> Il serait l'auteur de l'une des premières cartes connues de Québec.

Le deuxième professeur d'hydrographie à Québec fut Martin BOUTET de Saint-Martin que les historiens appellent tout simplement Martin Boutet. Il naquit à Sceaux, près de Paris vers 1616 et mourut à Québec vers 1683.<sup>15</sup> Il vint en Nouvelle-France peu avant 1645 avec sa femme, Catherine Soulage et ses deux filles; l'une de ces dernières entra chez les Ursulines. Boutet fut le premier instituteur laïque à Québec, professeur de plain-chant à la chorale paroissiale et plus tard de mathématiques et de navigation. En 1651, il conclut un « marché et accommodation avec le curé et les marguilliers de Québec en qualité de chantré et maistre des

14. Auguste Gosselin, « Les Jésuites au Canada. Le Père de Bonnécamp, dernier professeur d'hydrographie au Collège de Québec avant la conquête » in *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1895 : 26, note 3. Voir également l'article de Jean Hamelin sur *Jean Bourdon* dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, I : 115-7.

15. Une étude du chanoine E. Lachapelle dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, juillet-août-septembre 1964 : 170-174 fixe la date de naissance de Martin Boutet en 1616 (et non en 1612) à Sceaux près de Paris (et non à Xaintes, comme l'affirme Auguste Gosselin dans les *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1895 : 25-28). D'autre part, le *Dictionnaire biographique du Canada*, I : 122 mentionne Saintes comme lieu de naissance de Marie, la cadette des filles de Martin Boutet.

Antoine Roy, dans son ouvrage, *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français*, Paris, Jouve, 1930 : 25, affirme que Martin Boutet mourut aux environs de 1680; Amédée Gosselin, dans son livre *L'instruction au Canada sous le régime français*, Québec, 1911 : 330, écrit : « A partir de 1676, nous ne voyons plus mentionné dans les actes publics le nom de Martin Boutet. Il dut mourir quelques années après.

Enfin, M. Brisay de Denonville demandait à M. de Seignelay, en 1686, « qu'on nommât quelqu'un pour remplacer Boutet décédé trois ans plus tôt et qui avait formé tous ceux qui sont ici rompus au métier de navigateur. » Il est donc évident que Martin Boutet mourut en 1683.

enfants de chœur.»<sup>16</sup> Peu après, il se retire au Collège où il reçoit logement et pension; après 1659, il a le titre de « donné » aux Jésuites.

Tout en vaquant à ses occupations, Martin Boutet de Saint-Martin fait de *l'arpentage* car il possède des connaissances étendues dans ce domaine. Aux Archives paroissiales de Notre-Dame de Québec, on peut voir un procès-verbal d'arpentage daté du 17 août 1651 (Martin Boucher, oncle de Pierre Boucher, étant porte-chaîne) et un autre du 5 juillet 1655 du fief du Cap-aux-Diamants.<sup>17</sup> A partir de 1661, Martin Boutet enseigne, au Collège de Québec, les mathématiques dans leur application à l'arpentage et à la navigation. Cinq ans plus tard, en 1666, l'intendant Talon l'invite à instruire tous ceux qui voulaient devenir pilotes. Le 2 novembre 1671, il écrit même au ministre de la Marine :

« Les jeunes gens du Canada se desnouent et se jettent dans les escolles pour les sciences, dans les arts et les métiers et surtout dans la marine, de sorte que si cette inclination se nourrit un peu, il y a lieu d'espérer que ce pays deviendra une pépinière de navigateurs, de pescheurs, de matelots et d'ouvriers tous ayant naturellement de la disposition à ces emplois. Le sieur de Saint-Martin (qui est aux Pères Jésuites en qualité de *Frère donné*), assez savant en mathématiques, a bien voulu à ma prière se donner le soing d'enseigner la jeunesse. »<sup>18</sup>

Dans une « Description du Canada », on parle même de l'établissement d'une *Académie de marine* :

« Une académie de marine semblerait fort utile à Québec afin d'instruire les enfants du pays qui ne sont pas de condition à se mettre en autre mestier; après quoi on les mettrait sur des barques pour qu'ils s'accoutumassent à la mer, et on leur ferait faire ensuite quelque chose de plus pour les rendre peu à peu tous pilotes et propres à faire des découvertes. Cela vaudrait

16. Amédée Gosselin, *L'instruction au Canada sous le régime français*, Québec, 1911 : 454-8. Texte de ce contrat devant Audouart, notaire royal.

17. Auguste Gosselin, *op. cit.*; 26, note 2.

18. *Archives coloniales, ministère de la Marine*. Correspondance générale, M. Talon, intendant, 1668-1672, vol. III. Cité par Camille de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle*, Paris, 1895-96. 3 vol. I : 213, note 2. Amédée Gosselin affirme, de son côté, que l'aînée des filles de Martin Boutet se maria en 1644, que la seconde se fit Ursuline en 1661. Il semble que Martin Boutet dut perdre son épouse à cette époque. (Cf. *L'instruction au Canada sous le régime français*, p. 327).

bien mieux pour eux et pour le pays que le latin qu'on leur fait apprendre. »<sup>19</sup>

Boutet était également chargé de décerner les permis d'arpenteurs : le 29 janvier 1674, le Conseil Souverain de la Nouvelle-France ordonnait, en effet, qu'il ne sera reçu aucun arpenteur à l'avenir « qu'il n'ait au préalable fait conformer par ledit Boutet l'instrument dont il se prétendra servir, aux bussoles (*sic*) des autres arpenteurs. »<sup>20</sup>

Martin Boutet de Saint-Martin joua un rôle important dans le domaine de la formation professionnelle. Le 13 octobre, le Père Jean Enjalran laisse entendre, dans une lettre, que le programme de ce cours d'hydrographie était moins approfondi qu'en France, mais qu'un séculier (Martin Boutet) enseignait au collège « tout ce qu'il est nécessaire de sçavoir des mathématiques pour ce païs. Il a instruit, ajoute-t-il, la plus part des capitaines qui conduisent des vaisseaux en ce païs. »<sup>21</sup>

Nommé par Jean Talon, professeur d'hydrographie en 1671, Martin Boutet obtenait en 1678, un brevet de Louis XIV le « retenant » en qualité d'ingénieur pour « enseigner l'hydrographie, le pilotage et autres parties des mathématiques. »<sup>22</sup> Il semble par ce texte que Martin Boutet possédait une expérience valable acquise à l'occasion de différents voyages « tant en Canada que sur les armées navales (*sic*) de Sa Majesté pendant plusieurs campagnes. »<sup>23</sup>

Martin Boutet, décéda semble-t-il, vers 1683 car Brisay de Denonville écrira à M. de Seignelay, en 1686 que « depuis la mort de Boutet survenue *trois ans auparavant*, le pays ne comptait malheureusement personne qui pût enseigner les principes de la navigation, car, Boutet, note-t-il, a formé tous ceux qui, ici sont

19. *Archives coloniales, ministère de la Marine. Correspondance générale, M. Talon, intendant, vol. III, fol. 192. Description du Canada* : 204. Cité par le P. C. de Rochemontelx, *op. cit.*, : 214-note 1.

20. *Jugements du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, I* : 788. Cité par Auguste Gosselin, *op. cit.*, M.S.R.C., 1895 : 25.

21. Thwaites, LX : 142. Cité par François de Dainville, *op. cit.*, : 437.

22. *Bulletin des Recherches historiques*, 1928 : 47.

23. Antoine Roy, *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français*, Paris, Jouve, 1930 : 24.

rompus au métier de navigateur », ce dont il s'est acquitté durant dix-sept ans sans titre (*d'hydrographe royal*), ni rémunération.<sup>24</sup>

Le troisième professeur d'hydrographie en Nouvelle-France fut Jean-Baptiste-Louis Franquelin (1652-1718) qui reçut, vraisemblablement, au printemps de 1687, le titre *d'hydrographe du roi à Québec* au salaire de 400 livres par année. Né à Saint-Michel de Villebernin (Côte d'Or) au diocèse de Bourges, il vient au Canada en 1672. Six années plus tard, en 1678, son nom apparaît avec le titre *d'hydrographe* sur un carte destinée à l'éclaircissement du papier terrier de la Nouvelle-France. En 1681, le recensement nominal signale qu'il a trente ans et qu'il est célibataire, habitant avec Jean Juchereau de la Ferté à la basse-ville de Québec.<sup>25</sup> En 1683, il adresse à M. de Seignelay son *Plan géométrique de la basse-ville de Québec*. Enfin, le 13 novembre 1686, le marquis de Denonville écrivait au ministre :

« Je croirais encore, Monseigneur, qu'il serait d'une utilité fort grande au service du Roi d'avoir ici un maître pour montrer les premiers principes de la navigation. Je crois que l'on trouverait ici de bons sujets. Il y a ici un homme très capable d'enseigner nommé Franquelin, qui fait des cartes ici. Il sait bien de bonnes choses. Il serait très utile que vous eussiez la bonté de lui faire donner quelque subsistance. Il enseignerait à écrire, à dessiner, la navigation et l'arithmétique. Nos Canadiens ont assez de dispositions à être bons pilotes, en leur donnant le moyen d'apprendre. »

Et monsieur de Denonville ajoutait : « Les Canadiens sont tous grands, bien faits et plantés sur leurs jambes, accoutumés dans les nécessités à vivre de peu, robustes et vigoureux, mais fort volontaires et légers, et portés aux débauches. Ils ont de l'esprit et de la vivacité. »<sup>26</sup>

Franquelin fut donc nommé *hydrographe du roi à Québec* au printemps de 1687. La correspondance officielle montre qu'il en

24. Dictionnaire biographique du Canada, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, I: 122-3 au mot *Boutet de Saint-Martin, Martin*, article de W. Burke-Gaffney.

25. Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens français*, IV : 55. Cité par Pierre-Georges Roy dans « Un hydrographe du Roi à Québec : Jean-Baptiste-Louis Franquelin in *Mémoire de la Société royale du Canada*, 1919 : 47.

26. *Archives du Canada, Correspondance générale*, vol. 8. Cité par P.-G. Roy, *op. cit.*, : 49.

remercie le Roi tout en signalant l'insuffisance du traitement : « Le Sr Franquelin remercie de l'emploi d'hydrographe qu'on lui a donné. Il représente qu'étant obligé d'avoir un logement qui lui coûte cent écus par an, pour avoir un grand lieu où il puisse donner des leçons et n'ayant que 400 livres d'appointements il aura peine à subsister, mais cependant qu'il s'appliquera de son mieux à l'instruction des écoliers. »<sup>27</sup>

Ce texte établit donc péremptoirement que Franquelin ne donnait pas ses cours au Collège des Jésuites, mais dans cette maison appartenant à Philippe Gaultier de Comporté « sise en la haute-ville, joignant d'un côté le clos des messieurs du Séminaire et de l'autre la rue qui va vers l'Hôpital »<sup>28</sup>, et pour laquelle il payait 135 livres par année de loyer.

Les leçons de Franquelin ne furent pas très nombreuses, car dès l'automne de 1688, il s'embarquait pour la France afin d'y soumettre deux mémoires à M. de Seignelay concernant l'importance « de tirer des lignes justes sur les limites des terres qui appartiennent au Roy dans la Nouvelle France, planter des bornes, arborer les armes de Sa Majesté et en faire une carte bien fidelle (*sic*). »<sup>29</sup> En conséquence, le Roi ordonna à Franquelin de dresser la carte dont ce dernier soulignait l'importance. L'attaque de Phipps contre Québec et les ennuis résultant de la guerre empêchèrent l'hydrographe royal de s'acquitter totalement de sa tâche. En 1692, à la demande de M. de Frontenac, Franquelin retournait en France d'où il ne revint qu'en 1694; il ne resta pas longtemps en Nouvelle-France car, dès l'automne de la même année ou au printemps de 1695, il retournait en Europe pour ne plus revenir au Canada. Il eut comme successeur immédiat Louis Jolliet dont il sera question bientôt ; mais ce dernier étant décédé le 18 octobre 1700, Franquelin fut de nouveau nommé *hydrographe du roi à Québec*; cependant, il n'y vint pas et dut être remplacé par Jean Deshayes.

27. Archives des Affaires étrangères. Amérique II, t. II. Cité par P.-G. Roy, *op. cit.*,: 49-50.

28. Ball de la maison Gaultier de Comporté à Franquelin, acte Genaple, notaire à Québec, 13 novembre 1686. Cité par P.-G. Roy, *op. cit.*,: 50.

29. Pierre-Georges Roy, *op. cit.*,: 50-51.

Franquelin semble bien avoir fait peu d'enseignement : c'était un cartographe plutôt qu'un pédagogue. Voici à ce sujet un extrait d'un mémoire de MM. de Frontenac et Bochart de Champigny au roi, en 1694 :

- « Sa Majesté a bien voulu renvoyer le Sieur Franquelin pour servir en qualité d'hydrographe, il a donné un mémoire des choses qu'il propose de faire. Ils pourront y faire travailler dans un temps plus favorable, cependant Sa Majesté désire qu'ils s'appliquent à recueillir les observations qu'ils ont desja faites pour en informer Sa Majesté et particulièrement pour ce qui concerne la navigation du fleuve Saint-Laurent afin de faire rectifier les cartes qui en ont esté faites.
- « Ils n'ont point satisfait suffisamment à ce qui leur a esté si précisément ordonné par Sa Majesté pour les lieux de l'entrée et du fleuve Saint-Laurent où les vaisseaux partis de France pourraient se rassembler si les vaisseaux ennemis estaient dans le fleuve et y recevoir des avis de leur part de l'estat du pays. »<sup>30</sup>

Le 5 octobre 1701, MM. de Callières et Bochart de Champigny écrivaient au ministre :

- « Le sieur Franquelin à qui Sa Majesté a accordé la place de maître d'hydrographie, vacante par la mort du sieur Jolliet, ne doit pas venir cette année en ce pays, quoiqu'il en ait reçu les appointements. Comme les Jésuites ont continué cette école à Québec depuis la mort du sieur Jolliet et qu'ils en tiennent même une à Montréal dans l'espérance qu'ils pourraient avoir cette place, nous croyons, Mgr, qu'il y aurait de la justice qu'ils en reçussent les appointements pendant une année qu'ils ont enseigné. »<sup>31</sup>

Pierre-Georges Roy, qui a consacré une remarquable étude à Jean-Baptiste-Louis Franquelin, explique la conduite de l'hydrographe royal par la pénible situation financière qu'il connut à Québec : les nombreuses dettes qu'il contracta pour faire subsister ses cinq enfants et ceux du premier mariage de sa femme, Elisabeth Aubert, veuve de Bertrand Chesné qui avait eu huit enfants, ne furent pas étrangères, semble-t-il, à sa décision de rester en France.

30. *Ibid.*, : 53.

31. *Archives du Canada. Correspondance générale*, v. 19. Cité par P.-G. Roy, *op. cit.*, : 54.

Durant son séjour au Canada, il vécut assez misérablement; <sup>32</sup> il laissa une vingtaine de cartes dont Pierre-Georges Roy a dressé la liste dans l'étude citée plus haut. <sup>33</sup>

Le quatrième professeur d'hydrographie fut Louis Jolliet (1645-1700), baptisé à Québec, explorateur célèbre, découvreur du Mississipi, cartographe, professeur au Collège des Jésuites. On connaît bien les explorations qui ont contribué à immortaliser son nom. Le 30 avril 1697, il était nommé *hydrographe du roi* à Québec pour remplacer Franquelin qui avait quitté la Nouvelle-France deux ans plus tôt. C'est vraisemblablement à l'école de Martin Boutet de Saint-Martin que Louis Jolliet s'était initié à l'hydrographie, ce qui lui permit de lever la carte des endroits qu'il parcourut en compagnie du Père Jacques Marquette (1637-1675).

A l'automne de 1685, M. de Denonville transmettait au ministre de la Marine une « carte du bas du fleuve » dessinée par Jolliet. Ce fut lui également qui prépara cette autre carte du pays que l'intendant Champigny envoyait en France en 1692 : il était donc parfaitement qualifié pour cet emploi qu'il désirait depuis longtemps : il voulait « contribuer à la formation d'une marine franco-canadienne, par des leçons d'hydrographie données pendant la saison d'hiver. C'était l'oeuvre commencée par Martin Boutet sous l'inspiration de Jean Talon que Jolliet désirait reprendre. » <sup>34</sup> Son professorat ne fut pas de longue durée puisqu'il mourut en 1700. <sup>35</sup>

Assez paradoxalement, Jean-Baptiste-Louis Franquelin fut de nouveau nommé pour remplacer Louis Jolliet ; il ne vint pas en Nouvelle-France et toucha quand même les 400 livres d'émoluments attachées à ce poste, comme le signalait le 5 octobre 1701, MM. de Callières et Bochart de Champigny au ministre de la Marine, recommandant les Jésuites pour cet enseignement qu'ils dispensaient d'ailleurs continuellement à Québec, aussi bien qu'à Montréal. Ce fut Jean Deshayes qui fut nommé toutefois et il remplit cette

32. Franquelin s'était marié à Québec le 4 février 1683.

33. Pierre-Georges Roy, *op. cit.*, : 56-60.

34. Amédée Gosselin, *L'instruction au Canada sous le régime français*, Québec, 1911 : Gosselin cite ici Ernest Gagnon, *Louis Jolliet* : 166.

35. *Dictionnaire biographique du Canada*, I : 404-411. Voir l'article d'André Vachon sur Louis JOLLIET. Voir également Auguste Gosselin, *op. cit.*, : 25-27.



charge jusqu'à sa mort survenue en novembre 1707. Deshayes était membre correspondant de l'Académie royale des sciences et vint au Canada en 1685 ou 1686. « Il fit une très belle carte du fleuve Saint-Laurent, écrit à son sujet Amédée Gosselin, et il l'accompagna d'un travail intitulé : *Recueil de ce qui sert à la navigation particulièrement de la Rivière Saint-Laurent et de ce qui peut contribuer à la méthode générale de lever et dresser des cartes* », 1686.<sup>36</sup>

Le gouverneur Vaudreuil et l'intendant Raudot demandèrent alors au ministre de la Marine de confier cette tâche aux Pères Jésuites, ce qui fut accordé en 1708. Voici d'ailleurs la lettre des administrateurs de la colonie, lettre du 14 novembre 1708 dans laquelle on suggérait les Pères

« pour remplir la place du Sieur Deshayes. Les Jésuites peuvent vous assurer, ajoutaient le gouverneur et l'intendant, qu'ils fourniront toujours un d'eux capable de remplir cette place pour tenir école et prendront leur précaution pour que le pays n'en manque point et qu'ils rendront en cette occasion un service qui sera d'une grande utilité à la colonie. »<sup>37</sup>

Le Père Camille de Rochemonteix signale de son côté, cette activité particulière des Jésuites de la Nouvelle-France. Les mathématiques et l'hydrographie ont été enseignées avec éclat depuis 1695 par les Pères Antoine Silvy, François Lebrun, Pierre de Lauzon, Michel Guignas, Joseph Deslandes et Charles Mésaiger. Puis il ajoute :

« Ce cours avait été inauguré, en 1671, à la prière de l'intendant, M. Talon, par un certain de Saint-Martin, engagé au service des Jésuites, en qualité de *Donné*. Il était *assez savant en mathématiques*, dit l'intendant, et voilà pourquoi on lui demanda de les enseigner à la jeunesse française du Canada. Cette jeunesse se montrait alors avide de savoir : elle se portait avec goût vers les sciences positives, la géographie, la physique, l'astronomie, l'art de la navigation. On étudiait surtout l'hydrographie, qui faisait en ce temps-là partie de la géographie : et au Canada, pays de lacs et de rivières, cette étude avait un intérêt spécial, une application immédiate. On espérait avec raison que

36. Amédée Gosselin, *op. cit.* : 337. Voir aussi le *Bulletin des Recherches historiques*, 1916 : 131.

37. Amédée Gosselin, *op. cit.* : 338.



ce cours, plus pratique que scientifique, que M. Talon appelle pompeusement *cours de sciences*, serait une pépinière de navigateurs et de découvreurs. Le vent était, du reste, à cette époque, à la marine et aux découvertes, et quelques-uns parlaient déjà de l'utilité d'une *Académie de marine* ; ils faisaient même bon marché de l'étude du latin, sans songer qu'elle était du moins indispensable au recrutement du clergé et de la plupart des carrières civiles. Quoi qu'il en soit, le *Frère Donné* commença le cours ; à Paris, on s'y intéressa, et le Roi voulut fournir le collège de Québec des *instruments de mathématiques* les plus utiles. Cet enseignement ne tarda pas à prendre un développement si considérable, qu'on dut le confier à un Jésuite, et cest le P. Silvy qui en fut le premier officiellement chargé. »<sup>38</sup>

Ce serait dépasser les cadres de cette étude des cours d'hydrographie professés à Québec que de donner ici une biographie détaillée de chacun des Jésuites qui en furent les titulaires. On indiquera d'abord, dans le tableau qui suit, les dates de naissance et de décès, la date d'arrivée au Canada, *les années durant lesquelles ces Pères furent professeurs d'hydrographie ou hydrographes du Roi à Québec*, enfin l'année et le lieu du décès. Il y a parfois conflits de dates fournies par les historiens qui ont étudié cette question, notamment au sujet des PP. Claude Chauchetière, Vincent Allieux et Joseph-Pierre de Bonnécamps ; mais il s'agit ici de contradictions mineures.

---

38. Camille de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle*, Paris, 1895-6, I : 213-5.

## TABLEAU

## JÉSUITES « HYDROGRAPHES DU ROI » A QUÉBEC (1708-1759)

NOMS DES PÈRES	Années de naissance et de décès	Année d'arrivée en Nouvelle-France	Années de professorat d'hydrographie au Collège de Québec	Année du retour en France ou du décès à Québec ou en France.
1. Claude CHAUCHETIERE	1645-1709	1677	1709 (?)	17 avril 1709 à Québec
2. Antoine SILVY	1635-1711	1673	1708-1711	1711 à Québec
3. François LE BRUN	1674-1721	1707	1712-1721	1721 (16 juillet) à Québec.
4. Pierre de LAUZON	1687-1742	1716	1721-1722	1742 (5 septembre) à Québec.
5. Michel GUIGNAS	1681-1752	1716	1723-1727	1752 (6 février) à Québec.
6. Joseph des LANDES	1691-1742	1727	1727-1732 1735-1736	1742 (25 janvier) à Paris.
7. Vincent ALLIOUX	1698-	1723	1733-1734	retourne en France en 1735
8. Charles-Michel MESSEIGER ou MESAIGER	1689-1766	1722	1736-1741	1766 (7 août) à Rouen.
9. Joseph-Pierre de BONNECAMPS	1707-1790	1741 ou 1742 ou 1743	1741 ou 1742 à 1759 sauf en 1757	retourne en France à l'automne de 1759 ; décède le 28 mai 1790 au Château de Tronjoly.

Quelques remarques s'imposent au sujet de ce tableau. Le Père Claude Chauchetière figure au premier rang de cette liste : une note du P. A. Jones, archiviste au Collège Sainte-Marie de Montréal, indique que ce Père aurait été professeur d'hydrographie au Collège de Québec en 1709. Peut-être la clef de l'énigme réside-t-elle dans le fait qu'il faut distinguer entre ce titre et celui d'*hydrographe du Roi à Québec* : on a vu plus haut que plusieurs laïques ont eu ce titre avant les Jésuites, ce qui n'empêchait pas ces derniers d'*enseigner* l'hydrographie au Collège ou à Montréal. Il semble bien cependant que le premier jésuite qui porta le titre d'*hydrographe du Roi à Québec* fut le P. Antoine Silvy : le P. Camille de Rochemonteix l'affirme catégoriquement.

Au sujet du P. Vincent Allieux, il existe, semble-t-il, des conflits de dates: ainsi la *Liste des Missionnaires jésuites de Nouvelle-France et de Louisiane* publiée par le Collège Sainte-Marie en 1929 signale qu'il revint prêtre au Canada en 1734: comment expliquer alors qu'il ait enseigné à Québec en 1733? Bien plus, selon Amédée Gosselin (*L'instruction au Canada sous le régime français*: 340), ce professeur certifie, le 24 décembre 1733, le brevet d'arpenteur d'Ignace Plamondon, et l'intendant Gilles Hocquart (1694-1783) l'appelle « professeur royal d'hydrographie »! Le Père Allieux dut donc revenir au Canada en 1733.

Enfin, il reste le cas du P. de Bonnécamps dont on reparlera plus longuement bientôt. Auguste Gosselin, dans son étude de 1895 à la Société royale du Canada (p. 36) affirme que ce Père arriva au Canada en 1741; Tanguay et la *Liste des Missionnaires jésuites de Nouvelle-France et de Louisiane* disent plutôt 1742; d'autre part, Camille de Rochemonteix dans *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIIe siècle*, II: 75 déclare qu'il arriva à Québec en 1743. Il nous semble évident que cette dernière assertion est erronée car le nom du Père de Bonnécamps figure sur la liste du personnel du Collège de Québec pour l'année 1742. Reste donc le choix entre 1741 et 1742.

A cette liste à peu près complète, croyons-nous, des professeurs d'hydrographie ou des hydrographes du Roi à Québec, il faut peut-être ajouter le nom du Père Pierre-Régis BILLARD (1723-1757), arrivé à Québec en 1746 et qui fut nommé le 27 juillet 1753, par l'intendant François Bigot (1703-1778) pour faire fonction de géographe du Roi en l'absence du P. Bonnécamps, en voyage au fort Frontenac pour y faire ses observations astronomiques.<sup>39</sup> Durant l'absence de ce dernier, lors d'un séjour en France, en 1757, les cours furent confiés au Sieur Pellegrin qui, au témoignage de Joseph-Edmond Roy, rendit de grands services à la navigation au Canada et a laissé sur le sujet un mémoire publié, en 1905, par le Bureau des Archives du Canada.<sup>40</sup>

39. Joseph-Edmond Roy, *La cartographie et l'arpentage sous le régime français*: 53. Cf. Amédée Gosselin, *op. cit.*: 344. Voir également Auguste Gosselin, *op. cit.*, 56.

40. Joseph-Edmond Roy, *op. cit.*: 53. Aussi *Rapport des Archives du Canada*, I, Ve partie: 3-6.

Le plus pittoresque des Pères jésuites hydrographes du Roi à Québec fut incontestablement le P. Joseph-Pierre de Bonnécamps, si l'on croit l'étude que nous en a laissée Auguste Gosselin.<sup>41</sup> Cette documentation nous aidera à préciser davantage le rôle et les fonctions du spécialiste, arpenteur, cartographe, astronome, professeur d'hydrographie ou de navigation.

Joseph-Pierre de Bonnécamps naquit à Vannes le 5 septembre 1707; il entra au noviciat des Jésuites, à Paris, le 3 novembre 1727 et le 21 juillet 1742, il arrivait à Québec pour y assumer les fonctions d'hydrographe.<sup>42</sup>

Le 29 octobre 1744, l'intendant Gilles Hocquart écrivait au comte de Maurepas pour lui dire : 1) que, depuis son arrivée au Canada, « le sieur Bonecan (*sic*) s'est beaucoup perfectionné dans les connaissances des mathématiques » et qu'il « est dans le dessein de se rendre de plus en plus utile à l'avancement des hautes sciences », 2) qu'il a besoin d'un certain nombre d'instruments pour faire des « observations astronomiques » sur le toit du Collège de Québec.

En 1748, le P. de Bonnécamps n'avait pas reçu tout ce qu'il avait demandé puisque l'intendant François Bigot revenait à la charge, le 9 octobre 1748, demandant au ministre de la Marine les instruments dont le Père avait besoin « pour l'instruction des jeunes gens qui s'adonnent à la navigation et qui se destinent à la carrière de la marine et des armes. » Ces instruments étaient « un pendule à secondes, une lunette d'observation, un quart de cercle de trois pieds de rayon garni d'une lunette au lieu de pinnules, une pierre d'aymant (*sic*), attendu que celle qu'il a est très faible. »

41. Auguste Gosselin, "Les Jésuites au Canada. Le P. de Bonnécamps, dernier professeur d'hydrographie au collège de Québec, avant la conquête, (1741-1759) dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1895 : 25-62. « Encore le P. de Bonnécamps (1707-1790) » dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1897 : 93-118. « Le château de Tronjoly, dernière résidence du P. de Bonnécamps » dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1898 : 33-35.

42. Mgr Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, sixième évêque de Québec était né, lui aussi à Vannes et était du même âge que le P. de Bonnécamps. « Tous deux arrivèrent ensemble à Québec », écrit Auguste Gosselin, ce dont nous doutons, puisque Mgr de Pontbriand y fut le 30 août 1741 et le P. Bonnécamps le 21 juillet 1742. C'était sans doute des compagnons d'enfance et d'école, ce qui expliquerait le ton familier et badin avec lequel le Père parle de l'évêque de Québec au P. Potier. Cf. Auguste Gosselin, dans *MSRC*, 1895 : 34 (note 1).

Comme on le voit, le P. Bonnécamps s'efforçait de suivre le mouvement scientifique de son temps en installant sur le toit du Collège de Québec un observatoire qui aurait permis d'y faire des observations astronomiques et météorologiques, telles qu'on en poursuivait alors dans presque tous les collèges jésuites de France.

Les Jésuites de France avaient fondé, en 1701, une revue scientifique, *Les Mémoires de Trévoux*, du nom de la petite ville, capitale de la Dombes, où elle était imprimée; son but était d'établir une saine rivalité avec le *Journal des Savants*. Le P. de Bonnécamps adressa sûrement des comptes-rendus de ses travaux et observations à cette revue. Une seule de ces études nous est restée cependant: elle fut publiée dans les *Mémoires* de mars 1747 (p. 572) sur « une observation météorologique faite à Québec en Canada le 12 juin 1746. »<sup>43</sup>

En 1749, Roland-Michel Barrin, marquis de la Galissonnière (1694-1756) confia à Pierre-Joseph Céloron de Blainville (1693-1759) le soin de prendre possession, au nom de la France, de la vallée de l'Ohio et d'y créer des établissements de commerce. L'expédition comprenait environ 250 hommes: le professeur d'hydrographie du Collège de Québec, le P. de Bonnécamps, fut désigné comme aumônier avec mission additionnelle de dresser les cartes des endroits parcourus. On partit de Lachine le 15 juin; le voyage dura jusqu'au 18 novembre. Le P. de Bonnécamps tint un journal très exact du voyage et en prépara une *Relation* ainsi qu'une carte détaillée pour M. de la Galissonnière. » Cette *Relation*, dit Auguste Gosselin, est l'oeuvre d'un savant, d'un observateur et aussi une oeuvre littéraire. »<sup>44</sup>

Le 25 juin 1752, le Père de Bonnécamps écrivait du Fort Frontenac au P. Pierre Potier (1708-1781), supérieur de la mission de l'Île-aux-Bois-blancs: « Vous me croyez à Québec, mais j'en suis à cent vingt lieues... pour y faire des observations astronomiques avec un quart de cercle que le ministre a eu la bonté de m'envoyer. »

43. La description du phénomène nocturne faite par le P. de Bonnécamps permet de supposer qu'il s'agissait d'une forme d'aurore boréale. Cf. Auguste Gosselin, *op. cit.*, 1895: 40.

44. Auguste Gosselin, *op. cit.*: 43-56: récit du voyage et des observations du P. de Bonnécamps.

Ce ne sera pas la seule « expédition scientifique » du Père, expéditions et recherches dont bénéficiait son enseignement.

Auguste Gosselin fait grand état, dans un second travail présenté à la Société royale du Canada en 1897, de la correspondance du P. de Bonnécamp avec Joseph-Nicolas Delisle (1688-1768), professeur de mathématiques au Collège de France et géographe de la marine.<sup>45</sup> Dans une première lettre, celle du 30 octobre 1754, Bonnécamp parle d'une excursion scientifique récente « dans les pays d'en-haut ». Dans la seconde, celle du 23 octobre 1755, il souligne à son correspondant la fatigue et les ennuis inhérents à ces voyages. Il expose sa méthode de travail, sa façon de déterminer les longitudes et les latitudes; il critique les conclusions de Jean Deshayes concernant les coordonnées de la ville de Québec; il disserte enfin sur la véracité des expéditions de l'amiral Barthélemy de Fuentes, navigateur espagnol ou portugais dont les voyages réels ou imaginaires suscitèrent à cette époque de multiples controverses. La troisième lettre est du 30 octobre 1758: c'était presque la fin du régime français en Amérique, c'est pourquoi il y est surtout question de la situation militaire et politique du pays.

En 1757, le nom du P. Joseph-Pierre de Bonnécamp ne figure pas au catalogue du personnel du Collège: en Nouvelle-France depuis quinze ans, il retourna se reposer au pays natal. A cette occasion, Louis-Antoine Bougainville (1729-1811) écrivant à son amie et protectrice madame Hérault, lui recommandait le Père: « C'est un jésuite qui n'en a que la robe; vous trouverez seulement qu'il parle un peu vite. »<sup>46</sup> Que penser de ce jugement d'un jeune officier de 28 ans, arrivé depuis peu en Nouvelle-France et au sujet d'un religieux de 50 ans qui passera d'ailleurs le long hiver de 1757-1758 en France? Superficiel, sans doute...

Le 25 mars 1758, le P. de Bonnécamp se rembarquait pour le Canada avec le P. Augustin-Louis de Glapion; il y reprit aussitôt ses fonctions de professeur d'hydrographie au Collège de Québec. Après la chute de cette ville, en 1759, il repassa en France et en-

45. Auguste Gosselin, *op. cit.*, : 1897 : 95-100.

46. René de Kerallain, *Les Français au Canada, la jeunesse de Bougainville et la Guerre de Sept Ans*, Paris, 1896 : 96.

seigna les mathématiques à Caen : c'est là que le trouvèrent les décrets supprimant la Compagnie de Jésus. « Privés du droit d'enseigner et de se réunir, écrit le P. C. de Rochemonteix, ils se dispersèrent dans les villes et les campagnes, continuant à faire le bien par la prédication et par la confession, fidèles à la direction qui leur venait de Rome. Les évêques les prirent partout sous leur haute protection et les employèrent le plus possible dans les fonctions du saint ministère. Ils vivaient dans la pauvreté, beaucoup même parmi eux dans la misère, mais leur zèle ne restait pas inactif. »<sup>47</sup>

Que devint alors le P. de Bonnécamps ? En 1766, il est curé à l'Île Saint-Pierre, pendant que son confrère, le P. Ardilliers, devenu l'abbé Ardilliers l'était à Miquelon. Les deux ex-jésuites avaient été envoyés par la cour de France dans cette région, le pouvoir d'y exercer leur ministère leur ayant été donné par l'évêque de La Rochelle, Mgr Augustin de Menou de Charnisay dans l'évêché duquel s'était fait l'embarquement pour ces îles lointaines.

Le 15 juin 1766, l'abbé Joseph-Pierre de Bonnécamps écrivait une longue lettre à Pierre de Larue, abbé de l'Isle-Dieu, agent et vicaire-général des évêques de Québec, à Paris, pour lui expliquer sa présence et celle de son confrère aux îles Saint-Pierre et Miquelon et justifier son apostolat auprès des insulaires français ou acadiens. Les deux ex-jésuites avaient-ils réellement le pouvoir de juridiction nécessaire dans les circonstances ? C'est ce dont disserte longuement l'abbé de l'Isle-Dieu. A la nomination de M. Julien Becquet à titre de préfet apostolique, en 1767, le pape Clément XIII publia un bref qui ne fut pas rendu public et dans lequel il revalidait les actes accomplis par les deux missionnaires, spécialement *in radice* les mariages contractés en leur présence.

M. de Bonnécamps revint donc en France vers 1768 ou 1769. Il n'est pas impossible que, durant son séjour aux îles, il y ait rencontré l'amiral François-Jean-Baptiste L'Ollivier de Tronjoly, chargé de surveiller les pêcheries françaises à Terre-Neuve : Saint-Pierre et Miquelon constituaient alors un pied-à-terre tout désigné pour l'inspecteur royal. Lorsque les deux jésuites durent rentrer

47. Camille de Rochemonteix, *Le Collège Henri IV de LaFlèche*, IV : 314.



dans leur diocèse d'origine, l'amiral aurait offert au P. de Bonnécamp le préceptorat de ses enfants au château de Tronjoly, près de Gourin, dans le Morbihan, en Bretagne, ce qu'il accepta. Auguste Gosselin estime que le séjour du Père dans cette retraite paisible dura une vingtaine d'années puisqu'il fut inhumé le 29 mai 1790 dans l'église Notre-Dame (de Gourin) : il avait donc 84 ans ! « Il coula des jours heureux dans ce vieux château breton, écrit encore Gosselin, au milieu de cette noble famille qui l'avait accueilli avec tant de bienveillance, dans la compagnie de ses livres, occupé à ses études et à ses travaux scientifiques qui avaient toujours fait le charme de sa vie. »<sup>48</sup>

Les Jésuites, avons-nous dit, enseignèrent aussi l'hydrographie à Montréal. On sait qu'ils desservirent le poste de Ville-Marie de 1642 jusqu'à l'arrivée des Sulpiciens en 1657 : ils cessèrent alors d'avoir une résidence permanente à cet endroit. Toutefois, ils revinrent de nouveau en 1692, avec l'agrément de Mgr Saint-Vallier, s'installer à l'emplacement actuel du Palais de Justice et du Champ de Mars. Dès l'année suivante, en 1693, ils tentèrent d'y établir un collège ; toutefois, les précisions concernant cette fondation sont plutôt rares. Deux lettres du P. Claude Chauchetière, qui résida à Montréal plusieurs années, nous renseignent quelque peu sur ce projet ; retenons-en les détails relatifs aux cours de mathématiques et d'hydrographie.

« Mon occupation sera cette année comme l'an passé, c'est-à-dire d'être protoregent de Villemarie avec 12 ou 15 écoliers, et j'enseigne les mathématiques à certains jeunes gens officiers des troupes... Comme notre collège de Villemarie n'est pas fondé (par *fondé*, le P. Chauchetière entend pourvu d'une rente assurant le logement et l'entretien du personnel), on n'est pas d'avis d'y entretenir davantage un régent. Nous enseignons néanmoins et je me prépare à continuer ma mathématique. J'ai deux ou trois de mes disciples sur les vaisseaux et j'en ay un qui est sous-pilote dans un navire du Roy... »

Dans une seconde lettre au P. Jouheneau, à Bordeaux, le 20 septembre 1694, il complète ce que nous savons déjà :

46. Auguste Gosselin, *op. cit.*, 1897 : 117.



« Je suis demeuré icy où nous avons une espèce de collègue qui n'est point fondé mais je crois que ces MM. de Villemarie ne l'auront pas longtemps s'ils ne le fondent, à cose que les revenus de nostre mission sont fort petits. J'ay des écholiers qui sont .. bons cinquesmes, mais j'en ay d'autres qui ont de la barbe au menton, auxquels j'apprends la marine et les fortifications et autres choses des mathématiques. J'ay un de mes écholiers qui est pilote dans le navire qui va au nord... »

Mais le P. Chauchetière dut bientôt quitter Montréal où il était « comme l'oyseau sur la branche » : les cours de latin, de mathématiques et d'hydrographie furent alors suspendus définitivement.<sup>49</sup>

Concluons. Les Jésuites enseignèrent donc l'hydrographie en Nouvelle-France, à Québec d'abord, puis à Montréal, et sans rémunération officielle de la Cour, dès 1671. Après le décès de Louis Jolliet, le gouverneur et l'intendant multiplièrent les démarches auprès du ministre de la Marine pour qu'on leur confiât cette responsabilité; bien plus, à partir de 1700, ils inscrivirent au Collège de Québec un cours d'hydrographie de sorte que, jusqu'en 1706, il y eut dans la capitale deux écoles de navigation. Après la mort de Jean Deshayes, en 1707, il ne resta plus que celle des Jésuites et, en 1708, elle devint un service de l'Etat, subventionnée par le Roi et occupée par les Jésuites eux-mêmes.<sup>50</sup> L'hiver était consacré aux cours théoriques; au retour de la belle saison, les étudiants s'embarquaient sous les ordres du capitaine en second du port et s'exerçaient à la pratique du métier de pilote. On sait le programme : connaissances indispensables pour la marine, cours de géométrie, de trigonométrie, de physique. A partir de 1717, le maître d'hydrographie délivrait à ses étudiants des certificats attestant de leurs capacités et les autorisant à prendre le titre de « pilotes ». Ces cours visaient à former également une autre espèce de techniciens fort utiles dans la colonie, des *arpenteurs* : pour en exercer l'emploi, il fallait présenter à l'intendant une attestation

49. Paul Desjardins, s.j., *Le Collège Sainte-Marie de Montréal*, I: 5-13, Montréal, le Collège Sainte-Marie, 1940.

50. Les émoluments attribués à ce poste étaient de 800 livres par année. En quelle année furent-ils versés pour la première fois ? il en est fait mention en 1719. On sait d'autre part que Franquelin se plaignit de ne recevoir que 400 livres. Cf. Amédée Gosselin, *op. cit.*,: 331 et 341.

de compétence signée par le professeur d'hydrographie. Toutefois, il était possible d'atteindre la même fin en suivant la voie de l'apprentissage auprès d'un spécialiste de cette discipline; quelques-uns, enfin, utilisaient les deux moyens de formation, celui de l'école et celui de l'apprentissage.<sup>51</sup>

A handwritten signature in black ink, reading "Louis-Régis Audebert". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

---

51. Antoine Roy, *op. cit.*: 24-29. Voir aussi Joseph-Edmond Roy, *La cartographie et l'arpentage sous le régime français*, dans *Bulletin des Recherches historiques*, 1895: 18, 49, 49-52, 106.